

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 4 octobre 2022**

## TABLE DES MATIÈRES

### SOINS DE SANTÉ

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Higgs

### FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. LeBlanc

L'hon. M. Allain

M. LeBlanc

L'hon. M. Allain

### SOINS DE SANTÉ

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Higgs

### ÉVALUATIONS

M. LeBlanc

L'hon. M. Allain

### SANTÉ MENTALE

M. K. Chiasson

L'hon. M. Fitch

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holder

[Traduction]

### SOINS DE SANTÉ

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je n'ai pas présenté ma femme au début, mais elle est aussi avec moi ici aujourd'hui. Si c'était elle qui m'applaudissait, je ne peux lui en tenir rigueur.

J'ai l'honneur d'occuper ce siège en attendant que notre chef, Susan Holt, se joigne à nous à l'Assemblée législative. Elle a parlé d'un esprit de collaboration et de coopération, mais nous devons tout de même poser les questions difficiles — c'est le rôle de l'opposition officielle — et nous voulons obtenir des réponses à ces questions.

Le premier aspect que j'aimerais aborder aujourd'hui est celui de la liste d'attente pour les fournisseurs de soins de santé primaires. En 2021, la ministre de la Santé de l'époque a fixé un objectif à atteindre en six mois, mais cet objectif n'a pas été atteint. Puis, selon les mesures de réforme de la santé présentées l'année dernière par le gouvernement, l'objectif devait être atteint à la fin de septembre — la semaine dernière —, mais il n'a pas été atteint. Monsieur le président, quand le gouvernement atteindra-t-il cet objectif? Des parlementaires disent maintenant que cela aura lieu au cours de l'année prochaine. Sont-ils prêts aujourd'hui à nous dire comment ils prévoient atteindre l'objectif et quel est leur plan pour la suite des choses?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai l'honneur de prendre la parole à l'Assemblée législative et de répondre, en tant que ministre de la Santé, à la question posée. Je suis reconnaissant d'avoir été nommé à ce titre par le premier ministre afin de servir la population du Nouveau-Brunswick. Je tiens à féliciter le chef par intérim de Moncton-Centre pour son rôle. J'ai aussi occupé le siège en question et je sais que la tâche n'est pas facile.

Monsieur le président, pour répondre à la question qui a été posée ici aujourd'hui, je peux dire que le travail se poursuit. Le travail se poursuit pour veiller à ce que les gens inscrits sur la liste d'attente en soient retirés et se voient attribuer un fournisseur de soins primaires. Je peux dire que le programme est mis en oeuvre. Sa mise en oeuvre a commencé dans le sud-est de la province et elle se poursuivra dans la partie centrale. Un nombre important de personnes ont été retirées de la liste d'attente et se sont vu attribuer un fournisseur de soins primaires. Le travail se poursuivra jusqu'à la date en question et jusqu'à ce qu'il soit accompli.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Dans le rapport que notre chef a publié peu de temps après son arrivée en poste, elle propose notamment la mise sur pied de centres de soins pluridisciplinaires. Ces centres sont aussi appelés réseaux de soins communautaires dans le plan de réforme de la santé du gouvernement. Il s'agirait d'une autre façon de faire preuve de créativité pour alléger les pressions qui s'exercent sur les urgences et fournir aux gens les soins dont ils ont besoin. Nous savons que la liste d'attente

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

pour les soins de santé primaires s'allonge chaque semaine, que des gens meurent aux urgences et que les fermetures d'urgences deviennent bien trop courantes — bien trop courantes. Nous en entendons parler chaque semaine. Les urgences qui sont ouvertes ont beaucoup de difficulté à fournir des services en temps opportun.

L'été dernier, le premier ministre a révoqué les conseils d'administration et a congédié le directeur général d'Horizon pour consolider le pouvoir dans le cabinet du premier ministre. Trois mois se sont écoulés depuis, et nous n'avons pratiquement rien entendu à propos du nouveau plan pour la suite des choses. Quel est le plan du premier ministre en ce qui a trait aux soins de santé, maintenant qu'il a consolidé le pouvoir dans son cabinet?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, Monsieur le président, nous disposons d'un plan. Nous disposons d'un plan, et nous continuons d'y travailler. Nous agissons. La mise en oeuvre du plan — *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent* — se poursuit. Elle se poursuit, car nous fournissons un accès aux soins de santé primaires. Nous fournissons un accès aux interventions chirurgicales. Nous fournissons un système interconnecté pour que les gens puissent avoir accès à des fournisseurs de soins de santé primaires. Nous fournissons un accès aux services de traitement des dépendances et de santé mentale. Nous fournissons un soutien aux personnes âgées pour qu'elles puissent demeurer chez elles.

Monsieur le président, je pourrais continuer de parler de chacune des mesures en question et des progrès qui ont été accomplis au chapitre d'un certain nombre d'entre elles, mais nous savons que le système de soins de santé est mis à l'épreuve. Nous savons que des pressions s'exercent sur lui. Chaque fois que je suis près d'un microphone, je veux remercier les travailleurs de première ligne qui se présentent au travail jour après jour pour fournir des soins aux gens du Nouveau-Brunswick, ici, dans la province. Je vous remercie beaucoup pour le travail que vous accomplissez.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les listes d'attente s'allongent semaine après semaine. Trois mois se sont écoulés depuis le remaniement au sein du ministère et des réseaux de santé. Nous savons que le premier ministre adore dire que l'argent ne règlera pas les problèmes de notre système de santé, mais la vérité est la suivante : Des investissements stratégiques sont nécessaires ou bien la crise s'aggravera.

Le premier ministre répète également qu'il investira, mais il demande des résultats. C'est bien, Monsieur le président. Toutefois, trois mois se sont écoulés, et nous n'entendons rien

## Questions orales

au sujet de sa nouvelle stratégie. Nous savons qu'il y a eu un montant de 40 millions en fonds fédéraux non affecté cette année. Il y a eu un montant de 20 millions non utilisé dans le budget du ministère de la Santé après le premier trimestre. C'est sans parler de l'excédent de 777 millions de l'an dernier.

Quand le premier ministre reconnaîtra-t-il que des investissements sont nécessaires, surtout pour s'attaquer au dossier du recrutement et du maintien de personnel dans le secteur de la santé?

[Traduction]

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, le député d'en face a dit qu'il n'y avait rien de nouveau. Eh bien, Monsieur le président, pas plus tard que la semaine dernière, j'étais dans la région Chaleur pour annoncer l'ouverture d'une nouvelle clinique. Le député d'en face doit peut-être se remettre au courant de certaines nouvelles. Il s'agit d'une nouvelle clinique — une nouvelle clinique proposant des services qui seront couverts par l'Assurance-maladie. Les nouveaux services d'opération de la cataracte permettront d'alléger une liste d'attente sur laquelle 1 500 personnes sont inscrites. Il fallait attendre un an et demi pour bénéficier de cette intervention chirurgicale. Monsieur le président, la liste d'attente sera réduite de moitié en quelques mois seulement, et l'attente pour une opération de la cataracte ne sera que de trois à six mois. Voilà qui est nouveau. Il s'agit d'un investissement. Il s'agit d'innovation. La mesure fait partie du plan que nous mettons à exécution.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, c'est bien, il aura fallu attendre le troisième ministre de la Santé pour que, finalement, soit mené à bien ce programme, que nous attendions depuis longtemps.

Monsieur le président, nous ne sommes pas ici pour critiquer ; nous sommes ici pour être constructifs. C'est exactement ce sur quoi s'est concentrée notre chef, dès son installation à la direction du Parti libéral. Elle est allée consulter les professionnels et les associations du secteur des soins de santé. Elle a proposé publiquement des idées concrètes pour améliorer le système de soins de santé. À court terme, nous avons des suggestions et des idées tangibles, avec des investissements qui peuvent aider le système de soins de santé.

Nous espérons que le gouvernement répondra positivement à nos suggestions. Le premier ministre est-il prêt à mettre en œuvre ces mesures qui sont le résultat direct des consultations menées auprès des professionnels du secteur de la santé? Est-il prêt à les écouter?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis très impressionné par les propos du député d'en face. Je me réjouis de rencontrer plus tard dans la semaine la chef du Parti libéral pour discuter des mesures que nous pouvons faire avancer ensemble rapidement. J'espère que la chef proposera des idées qu'il sera possible de mettre en oeuvre. Nous investirons de l'argent là où nous pouvons obtenir des résultats, comme vient de l'indiquer le ministre au sujet de la diminution des temps d'attente pour les opérations de la cataracte. Il s'agit là de résultats concrets que les gens peuvent constater. Voilà où nous investirons de l'argent et, puisque notre province se porte bien, nous disposons des fonds nécessaires. Nous investirons l'argent là où il produit des résultats. Merci beaucoup.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, l'une des idées proposées par la chef du Parti libéral consistait à créer un bureau de recrutement et de maintien en poste de personnel de la santé, lequel serait dirigé par des gens des réseaux Horizon et Vitalité et du ministère de la Santé ainsi que des professionnels du recrutement chevronnés qui savent comment dénicher de bons candidats. La mise sur pied du bureau permettrait non seulement de renforcer grandement les efforts de recrutement du gouvernement provincial, mais aussi d'indiquer clairement que le gouvernement prend la question au sérieux. D'autres gouvernements déploient des stratégies de recrutement efficaces. Nous devons passer à l'action et nous atteler à la tâche. Un tel bureau pourrait établir des rapports trimestriels fondés sur les données pour indiquer où se trouvent les postes vacants ainsi que les endroits où ils sont pourvus. Voilà le genre de transparence que notre chef demande et qu'elle instaurera quand elle sera première ministre.

Le ministre envisagera-t-il d'établir un bureau de recrutement et de maintien en poste de personnel de la santé qui collaborera avec les régies de la santé, le ministère et les associations professionnelles afin de s'attaquer de front au problème?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'accueille la proposition. J'ai pris en compte beaucoup de propositions, certaines sollicitées et d'autres pas, d'un grand nombre de personnes d'un peu partout au Nouveau-Brunswick. En fait, le ministère, Vitalité, Horizon et la Société médicale ne restent pas les bras croisés. Tous font du recrutement. Tous appuient le recrutement et le maintien en poste du personnel du système de santé ainsi que le respect à leur égard.

Monsieur le président, si le député d'en face suivait les comptes de médias sociaux de Vitalité, il aurait constaté que, en ce moment, des gens recrutent à Londres pour des postes au sein de notre système. Nous accomplissons le travail. Personne ne reste les bras croisés. Tout le monde y participe, et nous poursuivrons davantage nos efforts. Des primes sont offertes pour les recommandations. Nous faisons avancer la réorganisation de la stratégie de recrutement au sein du ministère. Nous allons de l'avant. Nous savons que l'enjeu est planétaire et nous sommes prêts à passer aux actes.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le bureau favoriserait la coordination des efforts de recrutement. Nous ne savons pas qui recrute. L'ancienne ministre de la Santé avait pris les commandes, puis le premier ministre a congédié l'ancien directeur général d'Horizon et suspendu les conseils d'administration. Maintenant, il est question d'aller recruter à l'étranger. Où est donc la coordination des efforts? Voilà à quoi contribuerait le bureau de recrutement et de maintien en poste de personnel de la santé.

Nous entendons bien trop d'histoires de la part de parents et d'étudiants du secteur de la santé qui ont du mal à trouver un emploi, ici, dans notre propre province. Nous entendons dire que des gens d'ailleurs les recrutent, mais pourquoi entendons-nous ces histoires? Nous devrions faire de même... Le premier ministre devrait se rendre dans les collèges et offrir des postes à plein temps garantis et des subventions pour les cours dans le domaine, bien sûr, des soins de santé. Pourquoi ne fait-on pas cela? Agissez et allez recruter.

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, si quelqu'un connaît une personne qui ne travaille pas à titre d'employé qualifié d'Horizon ou de Vitalité, je lui conseillerais de parler directement au ministre et de lui fournir le nom de la personne. Je suis certain que le ministre ou la directrice générale communiquera avec la personne et que nous nous en occuperons.

En ce qui concerne la coordination des efforts, l'objectif consistait à adopter le genre de programme établi pour la COVID-19 pour nous permettre de collaborer au développement d'un système de santé et d'un système de recrutement sensés, et ce, pour servir au mieux les intérêts de tous les gens du Nouveau-Brunswick. Il s'agit aussi de promouvoir l'innovation au sein de notre système de santé, car tous rivalisent pour attirer du personnel avec des ressources limitées.

Cependant, savez-vous quoi, Monsieur le président? Nous bénéficions d'un avantage. Nous bénéficions d'un avantage, car nous comptons deux régies de la santé qui peuvent fournir des services, dans toute la province, dans les deux langues officielles. Aucune autre province n'est en mesure de le faire. Savez-vous quoi? Quand nous mettons en commun nos ressources et que nous travaillons ensemble pour fournir de meilleurs soins de santé au Nouveau-Brunswick, nous pouvons faire mieux que n'importe quelle autre province. Voilà à quoi nous travaillons. : non pas à établir un autre processus bureaucratique, comme celui que le député propose, mais un système qui mènera en fait à l'obtention de résultats.

[Original]

### FINANCES DU GOUVERNEMENT

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, la semaine dernière, le ministre des Finances et du Conseil du Trésor a publié les états financiers consolidés de la province. Encore une fois, nous avons constaté une divergence extraordinaire par rapport à ce qui avait été prévu dans sa planification, soit un autre excédent de 300 millions de dollars, et ce, durant une période de difficultés et de besoins sans précédent pour la population du Nouveau-Brunswick. Notre ministre peut-il nous assurer qu'il a finalement, après deux ans d'apprentissage, changé sa méthodologie quant à ses prévisions des résultats financiers de la province et à sa préparation budgétaire?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je sais que la nouvelle est peut-être surprenante, mais le Fraser Institute nous a récemment donné une note de B+ en matière de transparence et de reddition de comptes. Nous nous classons parmi les deux, trois ou quatre meilleures provinces au pays. Les parlementaires du côté de l'opposition devraient donc peut-être écouter les analystes de l'extérieur de la province qui disent : Waouh, que fait le Nouveau-Brunswick?

Je n'y peux rien si notre province a le vent dans les voiles grâce à une croissance et à une immigration sans précédent. Il s'agit de 810 000... Non, cela n'est pas exact — c'est 812 000. C'est 812 000, Monsieur le président. Il s'agit du taux de croissance le plus élevé depuis la Confédération. Notre province excelle vraiment. Oui, la croissance entraîne de nouveaux défis. Elle entraîne des défis tant en matière de logement qu'en matière d'inflation.

Nous avons un système au sein duquel nous devons répondre aux défis de façon énergique et nous devons le faire, non pas au moyen du processus bureaucratique, mais au moyen d'un processus décisionnel qui améliorera vraiment la situation. C'est le travail auquel nous nous attelons, et c'est pourquoi je suis fier de dire... La situation, les chiffres et les changements que nous constatons sont sans précédent. Les gens observent ce qui se passe au Nouveau-Brunswick et disent : Waouh, qu'est-ce qui se passe au Nouveau-Brunswick? Même les parlementaires d'en face, j'en suis sûr, sont surpris.

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Eh bien, Monsieur le président, le premier ministre a épuisé son discours sur les banquiers, et maintenant nous parlons d'instituts. On demeure insensible à l'égard des gens qui comptent vraiment — les gens du Nouveau-Brunswick qui cherchent de l'aide et veulent des programmes bien financés.

Le ministre a souvent déclaré être un gestionnaire financier prudent. J'aimerais entendre le gestionnaire en lui expliquer comment le gestionnaire financier compte améliorer ses

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

modèles prédictifs pour qu'il y ait moins d'écart dans les résultats, de façon à ce que les personnes chargées des programmes dont les gens ont besoin puissent commencer à faire avancer la province — non pas sur papier, mais de façon concrète — et à ce que les gens puissent déployer des stratégies en toute confiance sans craindre de se faire tirer le tapis sous les pieds à la dernière minute. Comment le ministre s'adaptera-t-il aux nouvelles réalités actuelles et futures?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je suppose que le député d'en face n'écoutait vraiment pas. Il suffit d'examiner la situation d'un bout à l'autre du pays pour constater que le Nouveau-Brunswick se classe au premier, au deuxième ou au troisième rang en matière d'exactitude. Il suffit d'examiner la situation d'un bout à l'autre du pays pour constater de grands écarts entre les résultats prévus et ceux qui sont réellement obtenus. Notre province a connu une période de volatilité sans précédent au cours des deux ou trois dernières années, et cette instabilité se poursuivra tandis que nous tâchons de composer avec l'inflation et avec les coûts de l'énergie causés par la politique fédérale. Nous devons prendre des mesures pour relever ces défis, et nous le faisons.

Là où je veux en venir, c'est que, grâce à la croissance sans précédent que connaît la province, nous sommes en mesure, sur le plan économique, de faire preuve de prudence, mais aussi de fournir de meilleurs résultats pour chaque personne et tout particulièrement pour les gens qui en ont le plus besoin. La ministre du Développement social fera des annonces portant sur les changements que nous opérerons en matière de logement et sur le travail que nous avons déjà accompli relativement à la loi sur la protection de l'enfance, aux services à la personne et à la politique de non-récupération de fonds versés. Monsieur le président, notre travail ne fait que commencer.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, il y a un écart de 1 milliard de dollars par rapport aux prévisions, et nous parlons de notre position dans un classement. Honnêtement, quel sujet de conversation!

Nous avons l'occasion d'apporter des changements importants au Nouveau-Brunswick afin de préparer la province pour l'avenir, mais il faudra une certaine confiance et la conviction que, si nous investissons dans la population du Nouveau-Brunswick, ces investissements porteront leurs fruits et nous prospérerons tous. Toutefois, le ministre a déclaré publiquement qu'il ne changerait pas sa philosophie en matière de gestion financière et il a démontré à maintes reprises qu'il ne mettait pas à jour son processus ni sa méthodologie. Si tel est le cas, comment peut-il maintenant affirmer qu'il financera enfin les programmes nécessaires? Pour reprendre une expression favorite du ministre des Ressources naturelles, faire sans cesse la même chose et s'attendre à un résultat différent, c'est de la folie. Comment pouvons-nous être rassurés, maintenant, que le ministre accomplisse finalement le travail?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que nous devrions avoir pleinement confiance que le travail est en cours. Le taux de chômage actuel est le plus bas de l'histoire du Nouveau-Brunswick — de notre histoire. Nous avons un programme pour augmenter le salaire minimum. Nous l'avons fait directement pendant deux ans, mais l'année prochaine, compte tenu des taux d'inflation, l'augmentation sera de 5 % ou 6 %. La réussite est peut-être difficile à définir en ce qui concerne les Libéraux, car pour eux, la réussite est fondée sur l'ampleur de leurs dépenses et de leurs augmentations fiscales. Il est difficile d'imaginer que nous pouvons réduire les taxes et les impôts, dépenser davantage et quand même avoir une économie en plein essor. Il s'agit d'une formule gagnante.

Au début, nous avons dit que nous rebâtirions la province et que nous ferions du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où vivre, ce qui n'est pas un simple slogan — mais une réalité — et c'est exactement ce qui se passe au Nouveau-Brunswick. En réalité, les gens viennent ici pour la première fois et disent : Waouh, quel secret bien gardé! Au fur et à mesure que nous mettons en oeuvre des programmes qui produiront des résultats, comme le ministre l'a indiqué au sujet des opérations de la cataracte, voilà le genre de réaction qui sera plus courante.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

## GOVERNEMENTS LOCAUX

**M. LeBlanc** (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, nous aurons aujourd'hui l'occasion d'examiner le plus récent projet de loi concernant la réforme de la gouvernance locale que présentera le gouvernement. Nous espérons que le projet de loi éclaircira un grand nombre de questions sans réponse, mais de nombreuses autres surgiront sûrement. Nous doutons fort que des questions soient éclaircies. Quand les commissions de services régionaux, les gouvernements locaux et les districts ruraux peuvent-ils s'attendre à connaître les renseignements financiers définitifs concernant les sommes qu'ils recevront pour les aider à supporter le poids des coûts additionnels avec lesquels ils devront composer? Merci.

[Original]

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est un honneur pour moi de répondre à la question de mon nouveau porte-parole au sein du Cabinet fantôme de l'opposition.

Comme vous le savez, nous avons entamé une réforme. Il y a au-delà de 25 ans que les gens attendent cette réforme. Dans notre livre blanc, il y a quatre piliers : la structure, la collaboration régionale et la planification. Aujourd'hui, je déposerai un projet de loi à la



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Chambre, Monsieur le président. Ce projet de loi a pour objectif d'aider les municipalités du Nouveau-Brunswick.

Comme vous le savez, le pilier des finances était très important. Aujourd'hui, nous allons proposer une nouvelle formule, qui vise à aider les municipalités. Nous voulons que le processus soit plus simple, transparent, stable et prévisible. J'ai hâte de déposer mon projet de loi, après la période des questions. Merci beaucoup.

**M. LeBlanc** (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, ce gouvernement vient d'annoncer un autre excédent record de 777 millions de dollars. Nous savons que ce sera extrêmement difficile pour ces nouvelles administrations locales d'absorber les coûts des services dont se décharge le gouvernement. Elles devront également faire face à des coûts liés à l'inflation et à la croissance des salaires. Étant donné l'énorme excédent, le ministre va-t-il augmenter les sommes d'argent mises à la disposition des administrations locales, pour leur venir en aide par le biais d'une subvention de péréquation?

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, je veux corriger le tir, en réponse au député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, car il fait des faussetés. Il n'y a eu aucun déchargement des services. Les mandats des commissions de services régionaux ont été élargis ; c'est là. Au palier municipal, les localités s'occupaient déjà du tourisme et faisaient déjà le développement économique. Nous voulons être des partenaires. Aujourd'hui, vous allez voir que, après que le projet de loi sera déposé, avec la nouvelle formule, nous serons encore plus des partenaires. Nous croyons dans les municipalités.

Cependant, de l'autre côté de la Chambre, nous n'avons vu aucune, aucune, aucune... La nouvelle chef a des idées, mais il n'y a jamais de coût associé à ses idées. Voilà le problème avec les parlementaires du côté de l'opposition. Nous, nous ne choisissons pas de travailler avec l'opposition. Nous choisissons les gens du Nouveau-Brunswick, les municipalités et les associations pour nous assurer que nous avons un plan pour le Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

## SOINS DE SANTÉ

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, le personnel infirmier et les médecins de nos services d'urgence s'épuisent à essayer de tenir à bout de bras un système de santé qui s'effrite. Est-ce là une réussite? Je ne le pense pas. Les pénuries de personnel mettent la vie des patients en danger. Est-ce là une réussite? Non. Cet été, un homme de ma circonscription est décédé dans la salle d'attente de l'urgence de l'hôpital Chalmers — quelqu'un que je connaissais bien. Il y a seulement quelques semaines, le père d'une autre personne de ma circonscription, atteint de démence et souffrant d'une pneumonie, est resté coincé à l'urgence pendant six jours — dans un couloir où le traitement nécessaire pour retirer du liquide de ses poumons ne pouvait lui être administré. Un médecin m'a dit



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

récemment que, à l'heure actuelle, le travail à l'hôpital ressemble à du travail en zone de guerre — en zone de guerre.

Le premier ministre enjoindra-t-il au ministre de la Santé d'exiger que les régies de la santé mettent immédiatement sur pied des centres de soins d'urgence pour alléger les énormes pressions qui s'exercent sur nos urgences et donner à tous les patients la chance de mieux se porter?

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il est douloureux pour nous d'entendre des histoires tristes comme celles que rapporte le député d'en face. Nous adressons bien sûr nos condoléances aux membres des familles devant composer avec de telles tragédies.

Monsieur le président, voilà pourquoi nous agissons. Voilà pourquoi nous avons un plan. Voilà pourquoi nous avons un plan visant à mettre les gens en rapport avec des fournisseurs de soins primaires, soit par l'intermédiaire de eVisitNB, qui diminue le nombre de visites à l'urgence, soit pour qu'ils aient accès à un appareil de radiographie mobile, ce qui évite aux personnes âgées d'aller à l'urgence pour passer une radiographie du poignet, de la cheville ou même de la hanche. Ces mesures permettent de diriger les gens ailleurs que vers les urgences. Voilà pourquoi nous allons de l'avant avec la formation de techniciens d'urgence médicale, et ces derniers devraient travailler en ambulance d'ici à la fin de cette année. Ainsi, les travailleurs paramédicaux pourront fournir des services à domicile aux gens qui composent le 911.

Monsieur le président, faire en sorte que les urgences fonctionnent bien est une consigne que nous avons donnée aux directions générales...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

**M. Coon** (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, le 10 août dernier, le Dr Yogi Sehgal a soumis au premier ministre une série d'idées pour aider à résoudre la crise actuelle dans les soins de santé. Il a notamment recommandé de créer des cliniques de soins de santé primaires pour évaluer les patients non urgents. Il s'agit de patients qui n'ont pas de médecin de famille ou qui ne peuvent pas y accéder en temps voulu. Les urgences sont conçues pour les cas urgents et ne devraient pas être chargées de pratiquer la médecine familiale. Avec l'excédent projeté, le premier ministre verra-t-il à ce que les réseaux de santé disposent des fonds nécessaires pour ouvrir des cliniques de soins?

[Traduction]

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Oui, nous veillerons effectivement à ce que des fonds soient prévus pour financer des cliniques qui sont nécessaires et à ce que les salles d'urgence ne servent qu'aux urgences. Il faut désengorger les salles d'urgence avec soin, mais lorsque les gens s'y présentent, comme c'est le cas en ce moment parce qu'ils n'ont nulle part où aller, il faut disposer d'un endroit vers lequel les aiguiller pour qu'ils puissent obtenir un rendez-vous et s'y rendre le soir même ou le lendemain matin.

L'idée est tout à fait... Comme le dirait le chef du Parti vert, nous voulons adopter un modèle de soins cliniques pour la prestation de soins primaires, car les médecins ne veulent plus travailler les mêmes heures qu'auparavant. Ils veulent dispenser des soins en collaboration. Diverses collectivités dans la province pourraient adopter un modèle de soins axé sur la collaboration. Monsieur le président, voilà l'objectif. C'est l'objectif, car il faut adopter un autre modèle afin d'attirer les gens ici pour travailler. La conciliation travail-vie personnelle est importante pour toutes les professions. Il faut rendre le tout abordable et accessible aux gens, et nous ferons exactement ce qu'il faut pour y parvenir.

### ÉVALUATIONS

**M. LeBlanc** (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, de nombreux propriétaires seront bouleversés par les augmentations énormes des évaluations qui feront grimper leur impôt foncier. Le ministre a suggéré que les municipalités engrangeraient des recettes inattendues et que celles-ci devraient donc réduire leur taux d'imposition. Le ministre essaie de se défilier. Le gouvernement est en mesure de remédier à la situation globale. Le ministre s'engagera-t-il à présenter des modifications législatives pour réduire l'impôt foncier afin de compenser les augmentations déraisonnables des évaluations?

**L'hon. M. Allain** (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci, Monsieur le président. Comme nous le savons, il y a de bonnes nouvelles au Nouveau-Brunswick. La population du Nouveau-Brunswick a augmenté de 2,7 %. Nous avons atteint un sommet, soit une population de 812 000 personnes. Le gouvernement de Shawn Graham voulait atteindre une population de 800 000. Nous avons atteint l'objectif en 2022, quatre ans avant... En passant, notre population est de plus en plus jeune. L'âge moyen des gens du Nouveau-Brunswick est passé de 47 à 46 ans. C'est là un autre avantage. Monsieur le président, oui, des pressions s'exercent. Des pressions s'exercent. Le marché immobilier est en plein essor. Encore une fois, Services Nouveau-Brunswick dispose de mécanismes pour veiller sur les gens du Nouveau-Brunswick. Lorsque les gens de l'opposition se défilent ainsi, ils devraient aller voir leurs amis fédéraux. Merci.

### SANTÉ MENTALE

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, dans le premier rapport de suivi des recommandations présenté hier, le défenseur des enfants et des jeunes a dit avoir constaté d'importantes lacunes en matière de planification et de stratégie à long terme dans plusieurs domaines clés, comme le recrutement des ressources humaines et la formation en santé mentale. On s'attend du gouvernement qu'il mette en place un plan de recrutement sérieux afin d'attirer des professionnels de la santé mentale et de fournir une formation qui prendrait en compte des problèmes de santé mentale des jeunes lors des interventions d'urgence et qui serait davantage axée sur les enfants et les différences culturelles.

Nous devons voir, de la part du gouvernement, un sentiment d'urgence et un changement de mentalité au sujet de la santé mentale. Par-dessus tout, le gouvernement doit être transparent quant aux éléments nécessaires pour aboutir au système dont nous avons besoin. Monsieur le président, je pose la question au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail : Quel est son plan d'action afin de développer les ressources humaines nécessaires à la province et au système pour s'occuper de la santé mentale?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je vais répondre à la question du député d'en face, car, à l'égard d'un grand nombre d'éléments qu'il a soulevés, j'ai en fait travaillé avec mon collègue le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail à l'annonce, justement, de mesures de recrutement. La réponse a été très bonne. D'excellents exemples peuvent être fournis. L'autre jour, nous avons fait l'annonce d'un nouveau service d'orientation visant à aider les professionnels de la santé formés ailleurs à venir au Nouveau-Brunswick et à se retrouver dans le dédale entourant l'approbation de leurs titres de compétence pour qu'ils puissent travailler, en santé mentale ou dans d'autres domaines. Monsieur le président, nous avons aussi accéléré le processus d'approbation, par le Nouveau-Brunswick, des titres de compétence des infirmières certifiées en France pour qu'elles puissent travailler dans le système de santé.

Monsieur le président, nous avons reçu le rapport de M. Lamrock. Mon ministère travaille en fait en étroite collaboration avec le défenseur des enfants et des jeunes. Je dois dire qu'en ce qui a trait aux mesures visant la santé mentale en particulier, 7,5 ETP additionnels ont été engagés pour...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. K. Chiasson** (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, l'accès à des soins en temps opportun est vital lorsqu'il est question de santé mentale. Il faut assurer la disponibilité d'un nombre suffisant de professionnels pour voir rapidement et traiter convenablement les enfants et les jeunes adultes. Cela se traduit par un plus grand nombre de psychologues

## Questions orales

cliniciens, de travailleurs sociaux, de psychiatres et de conseillers ainsi que par une meilleure formation pour les travailleurs de première ligne de notre province.

Le gouvernement devrait collaborer étroitement avec les établissements postsecondaires pour cerner les lacunes et les besoins quant au nombre de professionnels en santé mentale, élaborer un plan de recrutement précis et offrir des mesures incitatives visant à attirer de nouveaux étudiants. Le gouvernement aime éliminer des programmes, mais dans ce cas-ci, l'austérité n'est pas envisageable. Je demande donc au ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail s'il est disposé à travailler avec les universités et les collèges pour fixer des cibles, accorder du financement et élaborer un plan sérieux afin de s'occuper de la question urgente de la santé mentale.

**L'hon. M. Holder** (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. L'élaboration de plans sérieux — voilà exactement le travail que nous avons accompli avec les universités au cours des dernières années. En fait, il n'y a d'ailleurs pas longtemps, l'ancienne ministre de la Santé et moi étions à UNB pour annoncer un nouveau programme de spécialisation en santé mentale dans le domaine des sciences infirmières. Je pense que notre bilan est éloquent.

Il y a quelques minutes seulement, le ministre de la Santé a parlé du service d'orientation que nous avons mis sur pied pour le recrutement de personnel infirmier. Alors qu'auparavant, nous ne faisons qu'effleurer le problème pour ce qui est du recrutement à l'étranger — moins de 5 personnes par année —, nous avons recruté plus de 200 infirmières formées à l'étranger au cours des dernières années. Je prends donc très au sérieux les propos du député d'en face. Nous sommes en pourparlers avec les universités. En outre, je dirai que nous ne voulons pas seulement fixer des cibles. Nous voulons aussi faire en sorte que les ententes conclues avec les universités de notre province soient axées sur le rendement et produisent les résultats requis, au lieu de jeter l'argent par les fenêtres comme l'a fait le gouvernement précédent en ce qui concerne les soins infirmiers.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.